

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01148

Numéro SIREN : 841 583 149

Nom ou dénomination : 3G SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/011420

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-ETIENNE

Date : 13/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/011420**
n° de gestion : **2018B01148**
n° SIREN : **841 583 149 RCS Saint-Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 13/11/2020
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3G SERVICES
389 Rue de la Limallière 42800 CHATEAUNEUF

date de clôture : 31/03/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT



Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020 dont le total est de 55 025 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 1 465 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30.01.2020, l'épidémie du COVID-19 d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a ensuite classée, le 11.03.2020, en pandémie mondiale. Il convient donc de s'attendre à une évolution négative de l'activité.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A ce jour, le confinement lié au COVID-19 a eu un impact sur l'activité de l'entreprise qui a été arrêtée de mi-Mars à fin Mai 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 705
TOTAL			3 705
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			5 000
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	12 000		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			599
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	12 000		5 599
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			2 219
TOTAL			2 219
TOTAL GENERAL	12 000		11 522

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des Immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des Immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 705	
TOTAL			3 705	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agents et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			5 000	
- Gales, agents et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport			12 000	
- De bureau et informatique, mobilier			599	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			17 599	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 219	
TOTAL			2 219	
TOTAL GENERAL			23 522	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		35		35
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 800	3 000		4 800
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		77		77
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 800	3 112		4 912
TOTAL GENERAL	1 800	3 112		4 912

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 219		2 219
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 581	4 581	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	7 340	7 340	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	14 140	11 921	2 219
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	6	6		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	14 756	14 756		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 022	19 022		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	258	258		
Taxe sur la valeur ajoutée	711	711		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 893	1 893		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	36 647	36 647		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

☐
☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SAS 3G SERVICES					
Adresse du principal établissement		389 rue de la limallière 42800 CHATEAUNEUF					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐		Activités exercées : Fournitures et pose de poeles à bois et granules	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		0		Bénéfice imposable au taux de 15%		1 723	
Bénéfice imposable au taux de 28%				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		Déficit	
2 - Plus-values							
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé		Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	- N° d'agrément du CGA			
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		EUREX SUD LYONNAIS 146 Rue des 4 chemins 69390 MILLERY			
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☒**H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/03/2020 ③	Net 31/03/2019 ④
Immobilisations incorporelles :					
- Fonds commercial	010		012		
- Autres	014	3 705	016	3 705	
Immobilisations corporelles	028	17 599	030	12 687	10 200
Immobilisations financières (1)	040	2 219	042	2 219	
(5) TOTAL I	044	23 522	048	18 611	10 200
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	564	052	564	
Stocks marchandises	060	16 765	062	16 765	
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	4 581	070	4 581	9 942
Autres créances (3)	072	7 340	074	7 340	7 001
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	7 164	086	7 164	10 146
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	36 414	098	36 414	27 089
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	59 937	112	55 025	37 289

PASSIF		31/03/2020	31/03/2019
Capital social ou individuel	120	1 000	1 000
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	100	
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134	15 813	
Résultat de l'exercice	136	1 465	15 913
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	18 378	16 913
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	14 762	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	19 022	2 246
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	1 893	18 131
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	36 647	20 376
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	55 025	37 289

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Exercice clos le 31/03/2020

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/03/2020		31/03/2019	
Ventes de marchandises			209		210		
Production vendue biens		(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214		
Production vendue services			217	10 038	218	196 852	79 269
Production stockée					222	564	
Production immobilisée					224	5 000	
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	104	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	202 520	79 270
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236	-16 765	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	72 187	9 295
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobiliser)					242	140 608	49 086
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	765	244	765	367
Rémunérations du personnel					250		
Charges sociales					252	876	
Dotations aux amortissements					254	3 112	1 800
Dotations aux provisions					256		
Autres charges :							
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259				
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					262		
Total des charges d'exploitation (II)					264	200 785	60 548
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270	1 735	18 721
Produits financiers				III	280		
Produits exceptionnels				IV	290		
Charges financières				V	294	12	
Charges exceptionnelles :				VI			
- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct.)					300		
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)							
Impôts sur les bénéfices				VII	306	258	2 808
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	1 465	15 913
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	1 465
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324	258	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			Ecart valeurs	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions							
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987		Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138		Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345		Inv. outre mer	344		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655		Créance report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643		Déduction except. (art 39 decies B)	645
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647		Déduction except. (art 39 decies D)	648
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	1 723
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356	
Déficits antérieurs reportables							360
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	1 723

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		3G SERVICES			
I - IMMOBILISATIONS							
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale		
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations - Fonds commercial	400	402	404	406			
incorporelles - Autres	410	412 3 705	414	416 3 705			
I - Terrains	420	422	424	426			
m - Constructions	430	432	434	436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442 5 000	444	446 5 000			
o - Installations générales, agencements divers	450	452	454	456			
o - Matériel de transport	460 12 000	462	464	466 12 000			
r - Autres immobilisations corporelles	470	472 599	474	476 599			
Immobilisations financières	480	482 2 219	484	486 2 219			
TOTAL	490 12 000	492 11 522	494	496 23 522			
II - AMORTISSEMENTS							
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506			
I - Terrains	510	512	514	516			
m - Constructions	520	522	524	526			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532 35	534	536 35			
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540 1 800	542 3 000	544	546 4 800			
c - Matériel de transport	550	552	554	556			
o - Autres immobilisations corporelles	560	562 77	564	566 77			
TOTAL	570 1 800	572 3 112	574	576 4 912			
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
					Court terme	Long terme	
						19%	15% ou 12,8%
1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594
TOTAL	596	585	597	599			

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : 3G SERVICES
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises	C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B 780

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
	- Imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
	- Reportables	984		
	- De l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter		870		

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI	325	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite 327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 6 062
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 26 860
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

5 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	196 852
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	196 852
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	104
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	5 000
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	17 329
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	22 432
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	72 187
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	130 245
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	10 364
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	212 796
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137 6 488
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	6 488
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	196 852
Effectifs au sens de la CVAE	023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☐

N° SIREN	841583149
Dénomination de l'entreprise	3G SERVICES
Adresse : - N°, Type et nom de voie	389 rue de la limallière
- Code postal	42800
- Ville	CHATEAUNEUF

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse : - N° et voie				Pays
- Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MR	Nom patronymique / Prénom	GRANDMOUSIN GERALD	
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions
Naissance : - Date	01/05/1976	N° Département	69	Pays
- Commune	SAINT PRIEST			
Adresse : - N° et voie	389 RUE DE LA LIMALLIERE			Pays
- Code postal	42800	Commune	CHATEAUNEUF	FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☒

N° SIREN	841583149
Dénomination de l'entreprise	3G SERVICES
Adresse ;	- N°, Type et nom de voie
	389 rue de la limallière
	- Code postal
	42800
	- Ville
	CHATEAUNEUF

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

This image shows a completely blank white rectangular area enclosed within a thin black border. There are no markings, text, or illustrations present on the page.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2020

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse			
PME au sens communautaire		☐	☐
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/03/2020

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/03/2020

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS 3G SERVICES		
Complément de dénomination			
N° SIREN	841583149		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	389 rue de la limallière	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	42800	CHATEAUNEUF
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4322B
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/04/2019		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/03/2020		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/03/2019		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	8		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/03/2020

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/03/2020

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/03/2020

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/03/2020

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/03/2020

Identification de la société	
Désignation de la société	3G SERVICES
Numéro SIREN du principal établissement	841583149
Code NAF	4322B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	1 723
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	1 723
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	1 723

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)
---	----------------------------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)
--	-----------------------

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)
Exercice clos le 31/03/2020

Identification de la société	
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	3G SERVICES
Numéro SIREN du principal établissement	841583149
Code APE	4322B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu dit, hameau
	- Code postal / Ville

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE			
Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de participation détenu dans la société

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/03/2020

(page 2/2)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION	
Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation
Forme juridique / Désignation	
Complément de désignation	
- N°, Type et nom de voie	
- Complément de distribution	
Adresse : - Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville / Pays	

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE			
Nature de l'opération (1)	DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR Forme juridique / Désignation Complément de désignation Adresse : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	DÉSIGNATION DU VENDEUR Forme juridique / Désignation Complément de désignation Adresse : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	% de participation

Renvoi :

(1) CE = Cession, SC = Souscription au capital, AN = Annulation, RA = Rachat

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans une série de trois exercices bénéficiaires encours au 1er janvier 2001

(Article 219-I-f du CGI ; article 7-II, loi de finances pour 2001)

Exercice clos le 31/03/2020

Identification de la société

Désignation de la société	3G SERVICES
Numéro SIREN du principal établissement	841583149
Code NAF	4322B
- N°, Type et nom de voie	
Adresse du siège social si - Complément de distribution	
différente : - Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville	
- Nom, Prénom du signataire	GERALD GRANDMOUSIN
Le soussigné : - Qualité du signataire	président

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est encours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219 déjà cité.

A
Le

**Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié
d'une imposition au taux de 19 % (art. 219-I-f du CGI) (Recto)**

Exercice clos le 31/03/2020

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	3G SERVICES
Numéro SIREN du principal établissement	841583149
Code NAF	4322B
Adresse du principal établissement :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville
	389 rue de la limallière
	42800 CHATEAUNEUF
En cas de changement, nouvelle adresse :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville
En cas de changement, nouvelle adresse du siège social :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

II - DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES À INCORPORER AU CAPITAL			
	1ère imposition à 19 %	2ème imposition à 19 %	3ème imposition à 19 %
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

Exercice clos le 31/03/2020

[illegible]

3G SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 389 Rue de la Limallière, 42800 CHATEAUNEUF
841 583 149 au RCS SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an 2020,
Le 30 septembre
A 15 heures,

Monsieur Gérard GRANDMOUSIN,
demeurant 389 Rue de la Limallière, 42800 CHATEAUNEUF,

Associé unique de la société 3G SERVICES,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur GRANDMOUSIN Gérard, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 465.26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 1 465.26 euros

En totalité au compte « report à nouveau créditeur » qui s'élève ainsi à 17 278.33 euros.

TROISIEME DÉCISION

L'associé fixe sa rémunération en qualité de Président à une somme mensuelle de 1265.97 euros brut et ce à compter du 1^{er}/09/2020.

Il aura droit en outre à une rémunération proportionnelle calculée en fonction du chiffre d'affaires et / ou bénéfices.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Gérald GRANDMOUSIN



3G SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 389 Rue de la Limallière, 42800 CHATEAUNEUF
841 583 149 au RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 465.26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 1 465.26 euros

En totalité au compte « report à nouveau créateur » qui s'élève ainsi à 17 278.33 euros.

Certifié conforme
Le Président

